



"GRAINES VOLTZ"

Société Anonyme au Capital de **1 370 000 €uros**

23 rue Denis Papin

68000 COLMAR

RCS COLMAR B 333 822 245

(85 B 260)

NAF 4621Z

**I-RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR
LES CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES
TRAVAUX DU CONSEIL AINSI QUE SUR LES PROCEDURES DE
CONTROLE INTERNE MISES EN PLACE PAR LA SOCIETE
(Article L. 225-37 du Code de Commerce)**

Exercice clos le 30 septembre 2008

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

En application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de Commerce, résultant de l'article 117 de la loi de sécurité financière, je vous rends compte dans un rapport joint au rapport mentionné aux articles L. 225-100, L. 232-1 et L. 233-26 du Code de Commerce et à l'article R. 225-102 du Code de Commerce, des conditions de préparation et d'organisation des travaux de conseil, ainsi que de l'application des procédures de contrôle interne mises en place dans votre société.

**PREPARATION ET ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION**

GRAINES VOLTZ est une société anonyme (S.A.) classique à Conseil d'Administration, cotée au second marché de la Bourse de Paris depuis le 10 novembre 1998.

Président du Conseil d'Administration et Directeur Général

- Serge VOLTZ 2013

Administrateurs

- Martine VOLTZ 2013
- Christian VOLTZ 2009
- NATEXIS EQUITY MANAGEMENT, dont le représentant permanent est M. Eric GIRARDIN 2011
- Géraldine VOLTZ 2012
- René RICHERT 2012

Les mandats de Monsieur Serge VOLTZ et Madame Martine VOLTZ ont été renouvelés lors de l'Assemblée Générale du 7 mars 2008 ; Monsieur Christian VOLTZ a été nommé par l'Assemblée Générale du 12 mars 2004, la société NATEXIS EQUITY MANAGEMENT par l'Assemblée Générale du 3 février 2006 et Madame Géraldine VOLTZ et Monsieur René RICHERT par l'Assemblée Générale du 16 mars 2007.

Le Président, Monsieur Serge VOLTZ, est également Directeur Général.

Notre société, conformément aux préconisations AFEP/MEDEF d'octobre 2003 et de la recommandation de la Commission européenne du 15 février 2005, a ouvert, en février 2006, son Conseil d'Administration à un Administrateur indépendant, la société NATEXIS EQUITY MANAGEMENT, en la personne de Monsieur GIRARDIN, son représentant permanent. Notre Conseil d'Administration n'a pas en revanche adopté, à ce jour, de code de gouvernement d'entreprise pour la définition de ses propres pratiques.

Au cours de l'exercice 2007/2008, le Conseil d'Administration s'est réuni trois fois aux dates suivantes :

11 décembre 2007 – 7 mars 2008 – 3 juin 2008

Pour principalement examiner et se prononcer sur les points suivants :

- Arrêté des comptes au 30 septembre 2007, affectation du résultat, information sur les options de souscription d'actions consenties aux salariés, proposition de renouvellement des mandats de deux administrateurs, constatation des levées d'options de souscription d'actions – convocation à l'AGO, information financière et prévisionnelle
- Renouvellement du bureau
- Arrêté des comptes intermédiaires au 31 mars 2008 et information financière et prévisionnelle.

LE COMITE EXECUTIF DE DIRECTION

La société a mis en place depuis de quelques années un comité de direction composé de 4 membres :

- le Président Directeur Général, Monsieur Serge VOLTZ
- Monsieur Christian VOLTZ, Directeur Adjoint, administrateur
- Monsieur René RICHERT, Directeur Service Semences, administrateur
- Monsieur Jérôme GAIDE, Directeur Service Fleurs/ Responsable du site de BRAIN

Ce comité de direction est dirigé par Monsieur Serge VOLTZ, Président Directeur Général. Il se réunit 1 fois par mois et a pour vocation :

- de réfléchir aux orientations stratégiques de notre société pour les proposer au Conseil d'Administration puis de veiller à leur mise en œuvre,
- d'arbitrer les propositions budgétaires des différents pôles opérationnels et d'en contrôler régulièrement la réalisation,
- d'analyser toute opportunité de croissance externe ou de partenariat et de la proposer au Conseil d'Administration puis d'en assurer, le cas échéant, la finalisation,
- de définir, préciser et contrôler les principales règles et procédures de fonctionnement de notre société,
- de participer aux projets de comptes semestriels et annuels,
- d'établir les projets d'arrêtés de comptes sociaux, semestriels et annuels.

REMUNERATIONS

En 2007/2008, la rémunération brute des dirigeants sociaux s'est élevée à **141 042 €**.

Il est précisé que conformément au rapport AFEP-MEDEF du 6 octobre 2008, la rémunération des dirigeants sociaux se décompose de la manière suivante :

<i>Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social</i>		
M. Serge VOLTZ	Exercice N-1	Exercice N
Rémunérations <u>dues</u> au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	139 308	141 042
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 4)		
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 6)		
TOTAL	139 308	141 042

Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social				
M. Serge VOLTZ	Montants au titre de l'exercice N-1		Montants au titre de l'exercice N	
	dus	versés	dus	versés
- rémunération fixe	138 000	138 000	138 000	138 000
- rémunération variable	-	-	-	-
- rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
- jetons de présence	-	-	-	-
- avantages en nature (voiture)	1 308	1 308	3 042	3 042
TOTAL	139 308	139 308	141 042	141 042

Tableau sur les jetons de présence		
Membres du conseil	Jetons de présence versés en N-1	Jetons de présence versés en N
	NEANT	NEANT
TOTAL		

Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social						
Options attribuées à chaque dirigeant mandataire social par l'émetteur et par toute société du groupe (liste nominative)	N° et date du plan	Nature des options (achat ou souscription)	Valorisation des options selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Nombre d'options attribuées durant l'exercice	Prix d'exercice	Période d'exercice
NEANT						

<i>Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social</i>				
Options levées par les dirigeants mandataires sociaux (liste nominative)	N° et date du plan	Nombre d'options levées durant l'exercice	Prix d'exercice	Année d'attribution
NEANT				

<i>Actions de performance attribuées à chaque dirigeant mandataire social</i>					
Actions de performance attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social par l'émetteur et par toute société du groupe (liste nominative)	N° et date du plan	Nombre d'actions attribuées durant l'exercice	Valorisation des actions selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Date d'acquisition	Date de disponibilité
NEANT					

<i>Actions de performance devenues disponibles durant l'exercice pour chaque dirigeant mandataire social</i>				
Actions de performance devenues disponibles pour les dirigeants mandataires sociaux (liste nominative)	N° et date du plan	Nombre d'actions devenues disponibles durant l'exercice	Conditions d'acquisition	Année d'attribution
NEANT				

LIMITATIONS APORTEES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Monsieur Serge VOLTZ, Président Directeur Général, possède 565 001 actions pour un total de 1 370 000 actions, représentant 41,24 % du capital et 55,89 % des droits de vote.

Aucune limitation n'a été apportée aux pouvoirs de Monsieur Serge VOLTZ.

CONFLITS D'INTERETS

A notre connaissance :

- il n'existe aucun pacte ou accord conclu avec des actionnaires, clients, fournisseurs ou autres, au terme duquel l'un des membres du Conseil d'Administration ou l'un des autres membres de la direction serait parti ;
- il n'existe aucun conflit d'intérêt potentiel entre les devoirs qu'ont les membres du Conseil d'Administration et autres membres de la direction à l'égard de la société et leurs intérêts privés ou personnels ;

- il n'existe aucune restriction acceptée par les membres du Conseil d'Administration et les autres membres de la Direction concernant la cession de leur éventuelle participation au capital de la société ;
- aucune condamnation n'a été prononcée à l'encontre de l'un des mandataires sociaux de la société qui ne pourrait avoir ou n'a eu récemment d'effet significatif sur sa situation financière.

INFORMATION ET COMMUNICATION BOURSIERES

Notre société publie sur son site Internet les documents légaux à sa charge (rapport annuel, rapport du Président sur le contrôle interne...).

PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE

I. Préambule

1. OBJECTIFS DE LA SOCIETE EN MATIERE DE CONTROLE INTERNE

a) Définition

Le contrôle interne implique l'application de l'ensemble des procédures mises en œuvre par la direction pour assurer dans la mesure du possible une gestion rigoureuse et efficace de ses activités.

Ces procédures impliquent :

- le respect des consignes sanitaires et environnementales
- le respect des consignes de sécurité
- le respect des politiques de gestion ou de réalisation
- la sauvegarde des actifs
- la prévention et la maîtrise des risques liés à l'activité de l'entreprise
- la prévention et la détection des fraudes
- la vérification de l'exactitude et de l'exhaustivité des enregistrements comptables
- l'établissement en temps voulu d'informations comptables et financières fiables.

b) Organisation

Le contrôle interne est organisé autour des services :

- Administratif et Financier
- Semences
- Potagères
- Fleurs
- Fournitures Horticoles et Commandes

et des règles d'entreprise précises diffusées à l'ensemble du personnel.

c) Limites du système de contrôle interne

Votre attention doit être attirée sur le fait que, bien que l'un des objectifs du système de contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultants de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans les domaines de la distribution, dans les domaines comptables et financiers, comme tout système de contrôle, le système de contrôle interne ne peut cependant fournir une garantie absolue que ces risques soient totalement éliminés.

2. MODALITES DE PREPARATION DU PRESENT RAPPORT

Le présent rapport élaboré au cours des exercices précédents a été complété, modifié et adopté lors de réunions de préparation associant :

- les Commissaires aux comptes,
- l'expert comptable extérieur,
- le responsable administratif de la société,
- le Président Directeur Général.

Après consultation, le présent rapport a été rédigé par le Président Directeur Général, et présenté au Conseil d'Administration du 11 décembre 2008, lors de l'arrêté des comptes.

3. ROLE DU PRESIDENT ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration prend toutes les décisions légales, structurantes, stratégiques, et prend connaissance de la vie de la société et de ses perspectives.

Le Président est chargé de présenter les dossiers, et après décision, est chargé de les appliquer.

Les décisions importantes découlant des orientations stratégiques définies par le conseil d'administration sont le résultat de réunions, entretiens ou discussions régulières entre la direction générale et les responsables opérationnels.

II. Gestion des principaux facteurs de risques

Les principaux facteurs de risques sont les suivants :

a) Risque sanitaire

Le principal risque est le risque sanitaire, avec d'éventuels problèmes bactériologiques sur les matières premières achetées et durant tout le cycle de conservation des produits avant la vente. Des contrôles de qualité semences sont effectués.

b) Risque lié à la sécurité du travail

Les conditions de travail et les risques en découlant sont celles d'un siège social et d'un dépôt, et celles inhérentes à l'activité des commerciaux. Des salariés ont été formés au secourisme.

c) Risque environnemental

La politique environnementale de GRAINES VOLTZ a pour but de répondre aux attentes des différentes parties prenantes dans ce domaine, notamment des consommateurs qui sont de plus en plus attentifs à l'impact environnemental des produits.

La politique de GRAINES VOLTZ s'articule principalement autour de deux axes : les emballages et les questions liées à l'agriculture.

- **emballages** : Pour GRAINES VOLTZ, le respect de l'environnement se manifeste par l'engagement de reprise des emballages des produits qu'elle commercialise auprès des professionnels.
- **agriculture** : L'Agriculture fournit l'essentiel des marchandises nécessaires à la commercialisation des produits de GRAINES VOLTZ. Afin de garantir la qualité de ses produits et de préserver l'environnement, GRAINES VOLTZ encourage les producteurs à pratiquer une agriculture raisonnée par le biais de méthodes culturales plus respectueuses de l'environnement que les méthodes traditionnelles. GRAINES VOLTZ adhère ainsi pour ses produits "bio" aux normes ECOCERT dont elle est certifiée et a mis en place un système d'analyse pour la surveillance des "OGM", que GRAINES VOLTZ ne commercialise pas.
-
- **consommation énergétique, ou d'eau** : Ces consommations sont peu significatives pour notre activité.
- **pollution, air, eau, sols** : Notre activité ne génère pas, en elle-même, de pollution de ce genre.
- **Déchets** : Notre entreprise pratique systématiquement le tri de ses déchets.

d) Risque climatique

La diversification tant de nos services d'approvisionnement que de nos gammes de produits, doivent permettre une réduction significative des conséquences climatiques. Des efforts particuliers sont entrepris pour développer des offres élargies et désaisonnalisées.

e) Risque fournisseurs

Pour commercialiser ses produits, nous faisons appel à un réseau international de fournisseurs rigoureusement sélectionnés dans une vision de partenariat à moyen, voire à long terme.

Grâce au système contractuel mis en place, notre société conserve le contrôle de ses semences et une totale indépendance économique.

f) Risque clients

La diversité de nos clients et le nombre restreint de clients importants (un seul dépasse légèrement 5 % de notre chiffre d'affaires), réduit très fortement le risque de diminution brutale de notre activité.

Les responsables opérationnels mettent en place des solutions adaptées aux risques de non-recouvrement.

g) Risque financier

La mise en place et le suivi de ressources financières diversifiées et adaptées en partenariat étroit avec nos banques, limite ce risque.

h) Assurances

Notre société a souscrit les assurances couvrant correctement les risques encourus par nos activités.

III. Gestion et présentation des principales procédures du contrôle interne

1. LES ACTEURS DU CONTROLE INTERNE

Les principaux acteurs du contrôle interne sont :

- le comité de direction, présidé par Serge VOLTZ, Président Directeur Général, qui a une compétence générale sur tous les éléments du contrôle interne et qui se réunit au moins une fois par mois ;
- le contrôle de gestion, dirigé par Christian VOLTZ, Directeur Adjoint ;
- les Commissaires aux Comptes, par l'intermédiaire des textes et contrôles pouvant être pratiqués dans le cadre de leurs missions.

2. INFORMATIONS SYNTHETIQUES SUR LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNES MISES EN PLACE PAR LA SOCIETE

Risques sanitaires

- procédures d'échantillonnage, de prélèvements, d'analyses
- cahier des charges fournisseur-client

Risques liés à la sécurité du travail

- réunions (préparation, déroulement, suivi des CE, DP et CHSCT)
- mises aux normes des matériels
- point-contacts avec le médecin du travail
- formation, information du personnel
- affichage et procédures d'alertes

Risques de management

- gestion de trésorerie préparée par le service comptable et suivie par le Directeur Adjoint et le Président
- gestion des dossiers d'assurance
- gestion des marques
- gestion des contentieux

3. PROCEDURES RELATIVES A L'ELABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIERE

Organisation de la fonction comptable et financière

Organisation comptable

Le service comptabilité est centralisé au siège social. Il vérifie la cohérence des stocks, contrôle les différents éléments comptables et leurs cohérences, et prépare les dossiers d'arrêtés des comptes au 31 mars et 30 septembre, avant leur transmission à l'expert-comptable et au commissaire aux comptes.

Organisation financière

La gestion financière est centralisée au siège social.

Le traitement des encaissements est centralisé au siège social (virements, prélèvements, chèques et effets).

Un prévisionnel de trésorerie est établi et régulièrement actualisé.

Le Directeur Adjoint s'assure de la régularité des règlements.

4. SYSTEME D'INFORMATION, REPORTING, CONTROLE BUDGETAIRE

Organisation du système d'information

L'organisation du système d'information est centralisée au siège social tant au niveau des ressources matérielles qu'humaines.

Le site de Brain dispose des installations informatiques par le biais de lignes téléphoniques spécialisées et sécurisées.

Une lettre d'information est diffusée hebdomadairement.

Organisation des ventes

Les factures de ventes sont établies par le service facturation. Cette facturation fait l'objet d'une interface avec le progiciel comptable.

Organisation des achats

La fonction achats est centralisée. Il n'existe pas d'interface entre les achats et la comptabilité. Les factures sont systématiquement vérifiées.

Sécurisation des systèmes informatiques

Les sauvegardes sont effectuées de manière journalière sur bande, et hebdomadaire sur disque externe. Les sauvegardes sont entreposées dans un endroit sécurisé.

En cas de destruction des serveurs, les sauvegardes permettent sous un délai d'environ 24 heures de reprendre une activité normale.

Organisation du contrôle budgétaire et du reporting

Un budget annuel est établi sur les bases des prévisions commerciales et des plans de charges qui en découlent. De ces plans de charges sont établis les besoins de matière premières et d'emballages et sont planifiés l'approvisionnement et le transport des marchandises. Le budget de fonctionnement est établi par le service comptable, en relation avec les différents responsables.

De l'ensemble de ces éléments découle le budget annuel.

Un budget est révisé à la fin du 1^{er} semestre de l'exercice social, sur la base notamment des comptes intermédiaires.

De plus, les responsables commerciaux établissent des prévisions de ventes glissantes. De ces prévisions sont établis des résultats prévisionnels pour la société.

Après l'établissement de la situation semestrielle, il est fait un rapprochement entre le prévisionnel et le réalisé. Si des écarts significatifs sont constatés, il est recherché l'origine et la cause de ces écarts. Des corrections sont, le cas échéant, mises en place.

Par ailleurs, un contrôle budgétaire mensuel est effectué par comparaison du réel par rapport au prorata du budget prévisionnel.

5. SUIVI DES ENGAGEMENTS HORS BILAN ET DES LITIGES

Les engagements hors bilan et les litiges significatifs sont suivis par le Président Directeur Général et le Directeur Adjoint.

6. CONTROLE DES INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES PUBLIEES

L'ensemble des informations financières et comptables publiées sont vérifiées par plusieurs personnes ou services de la société ou intervenants extérieurs (Président Directeur Général, Directeur Adjoint, Expert-comptable, service comptabilité).

CONCLUSION

Le regroupement et la centralisation de la comptabilité, de l'administration des ventes, et du contrôle de gestion, associés à un fonctionnement piloté par un comité de direction et l'expérience acquise, permettent de fiabiliser et d'améliorer les procédures, les contrôles, et les recoupements.

A COLMAR, le 11 décembre 2008

Serge VOLTZ
Président Directeur Général

II-RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES, ETABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.225-235 DU CODE DE COMMERCE

SUR LE RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR CE QUI CONCERNE LES PROCEDURES DE CONTRÔLE INTERNE RELATIVES A L'ELABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIERE

EXERCICE CLOS LE 30/09/2008

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la Société GRAINES VOLTZ et en application des dispositions de l'article L 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2008

Il appartient au Président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société. Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux conformément à la norme d'exercice professionnel applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L 225-37 du Code de commerce.

Fait à Reichstett, le 12 janvier 2009

Le commissaire aux comptes

SEGEC

Frédéric PIQUET